



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Assemblée Générale de l'APCMA

**Discours de Bruno Le Maire,
ministre de l'Économie et des Finances**

APCMA

Mardi 27 juin 2017

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Monsieur le président de l'APCMA, cher Bernard Stalter,
Mesdames et messieurs les présidents de chambre,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

C'est pour moi un plaisir d'être aujourd'hui parmi vous. C'est également un message : un nouveau quinquennat s'ouvre pour une France nouvelle, un projet que porte le Président de la République ; en tant que ministre de l'Économie et des Finances, il m'a paru essentiel de venir vous assurer moi-même de toute l'importance que le gouvernement accorde à l'artisanat et au réseau des chambres de métiers.

Vous l'avez rappelé, monsieur le président, l'artisanat est la première entreprise de France. Ce sont plus de 3 millions d'actifs. C'est un secteur dynamique, riche de compétences et de savoir-faire. Il offre de formidables perspectives de recrutements et de créations d'emplois. Il est au cœur de l'économie de proximité, au cœur de nos actions pour revitaliser les centres-villes et les territoires. C'est un vivier d'énergies, qui connaît la valeur et la nécessité de l'innovation.

Les artisans veulent entreprendre. Vous êtes des entrepreneurs nés. Vous créez de la richesse et de l'emploi. Vous portez des projets essentiels pour la vie quotidienne des Français. Notre rôle : vous aider, vous soutenir, vous conseiller, vous accompagner. À nous de libérer les énergies, de faciliter votre expression.

[Soutenir l'artisanat et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat]

Pour ce faire, le gouvernement d'Édouard Philippe travaille à améliorer les conditions de votre activité :

- Le RSI cumule les défaillances ? Nous adosserons le régime des indépendants au régime général, pour une meilleure couverture sociale.
- La multiplication des normes freine votre énergie et complique votre vie ? Nous mettrons fin à la surtransposition des directives européennes. D'une manière générale, nous simplifierons les normes.
- L'administration est trop souvent perçue comme tatillonne, source de lourdeurs et de possibles sanctions ? Nous créerons un droit à l'erreur. Il révolutionnera les mentalités ainsi que les relations entre les acteurs économiques et l'administration. Vos TPE et PME en seront les premiers bénéficiaires.
- Obtenir un crédit reste trop compliqué ? Nous ferons en sorte que les banques financent vos projets.
- Embaucher présente trop de contraintes ? La simplification du Code du Travail, portée par ma collègue Muriel Pénicaud, libérera la capacité d'embauche de vos entreprises.
- Le dispositif du CICE est utile mais manque de lisibilité ? Nous le transformerons en allègement de charge pérenne. Nous ouvrirons donc des discussions avec les entrepreneurs pour étudier les meilleurs moyens de la réaliser.

Voilà quelques-uns des grands projets que nous mettrons en œuvre sous la conduite du premier ministre. L'objectif est simple : il faut qu'en France le travail paye !



Mais pour réussir nous aurons besoin de vous, de votre engagement, de votre compétence, de votre enthousiasme. Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat est un partenaire essentiel dans la mise en place des politiques de mon ministère. Vous êtes aussi une force de propositions. Elles trouveront toujours, avec moi, une oreille attentive. Nous travaillerons de concert pour les artisans et pour le succès de notre économie.

[Promouvoir les métiers de l'artisanat et leur image]

Mes services travaillent déjà de façon très étroite et constructive avec l'APCMA et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Cette coopération doit se poursuivre et s'enrichir. L'artisanat est au cœur de l'activité et du développement de notre pays : des actions concrètes doivent en persuader tous nos concitoyens.

Un sujet me tient particulièrement à cœur : les jeunes en quête d'orientation professionnelle. Oui, l'artisanat donne du travail aux jeunes. Oui, les jeunes trouveront dans ce secteur des métiers où s'épanouir pleinement. Pour les convaincre, permettons aux jeunes de découvrir concrètement ces métiers. Emmenons-les chez les artisans ! C'est une mission que je confierai au Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA), que vous dirigiez encore il y a peu, monsieur le président.

Autre outil précieux pour valoriser vos professions : la « Semaine de l'artisanat », qui touche un vaste public. Je souhaite que mes services (et notamment les DIRECCTE) y soient associés. Je souhaite aussi que la totalité des Chambres de Métiers et de l'Artisanat participent à cet évènement d'intérêt général. Ce moment doit rassembler, sous une même bannière, tous les acteurs qui s'investissent pour faire vivre l'artisanat, indépendamment du paysage syndical.

[Accompagner les transformations économiques]

Parallèlement, je vous soutiendrai de façon concrète dans votre adaptation aux réalités économiques et techniques d'aujourd'hui. Vous devez affronter l'arrivée de nouveaux acteurs sur internet qui vous forment une concurrence nouvelle. C'est un défi.

Mais c'est aussi une chance. Celle d'intégrer, dans votre action et dans votre approche du marché, les réalités du numérique : vente en ligne, places de marché, sites internet ou communication sur les réseaux sociaux. C'est aussi la chance d'intégrer des innovations formidables : conception et fabrication en 3D, de nouveaux services aux consommateurs.

Cette concurrence nouvelle est une véritable opportunité pour les artisans. Elle vous invite à mettre en avant vos compétences professionnelles, votre expérience et surtout votre créativité et votre savoir-faire. L'artisanat dispose d'atouts prodigieux pour relever ce défi. Il a pour lui sa proximité et son inventivité. Vous pouvez compter sur mes services et sur moi-même pour vous accompagner dans cette voie.

À cet égard, sachez-le : j'ai demandé à mes services de me proposer un plan d'action en faveur de l'artisanat. Il aura deux priorités : l'emploi, d'abord et toujours, et la revitalisation des territoires. L'APCMA sera associée à ce travail. Au gouvernement, seront associés les ministres dont les compétences touchent directement votre secteur : je pense notamment à l'éducation nationale, à l'enseignement supérieur, au travail, au numérique.



L'APCMA et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat auront évidemment vocation à s'impliquer activement dans la mise en œuvre de ce plan. En tant qu'établissements publics de l'État, vous avez pour mission d'accompagner les entreprises artisanales. Cet accompagnement est crucial pour leur réussite économique. Le contrat d'objectifs et de performance (COP) qui lie l'APCMA et l'État devra donc être renforcé pour préciser les actions attendues et définir ensemble des objectifs ambitieux dans les différents domaines d'intervention du réseau.

[Les défis de la nouvelle mandature]

Deux derniers points avant de conclure.

Vos établissements ont réalisé des efforts importants pour s'adapter aux évolutions institutionnelles et économiques de ces dernières années. Je le sais et je salue cette action. Je sais également que cette mandature souhaite rénover les actions et offres de services aux artisans pour répondre plus efficacement à leurs nouvelles attentes.

Je veillerai donc au maintien des ressources qui vous sont allouées par l'État, dans le cadre des efforts qui seront demandés à tous pour tenir nos engagements budgétaires.

J'appelle par ailleurs de mes vœux la reprise du dialogue social au sein des instances paritaires du réseau, dans le meilleur délai. Il est la condition du bon fonctionnement de vos établissements, qui se sont récemment adaptés à la nouvelle donne territoriale.

Pour conclure, je tiens à vous le redire. Vous créez des emplois, vous contribuez à la prospérité du pays, vous êtes des acteurs essentiels dans le maillage économique de notre pays.

Le Président de la République vous connaît ; et il compte sur nous tous pour relever les défis économiques devant nous.

Pour ma part, j'entends libérer vos énergies, vous faciliter la vie, amoindrir les contraintes qui pèsent sur vous, vous accompagner dans le développement de vos activités.

Vous pouvez compter sur moi. Je compte sur vous.

Je vous remercie.